

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement
Date : Mardi 30 septembre 2025, 18h30
Lieu : Bibliothèque de l'école



PROCÈS-VERBAL

	<p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p><i>Michel Lefebvre, parent Véronique Paradis, parent Alexandra Marier-Bienvenue, parent Marc-André Pelletier, parent Martin Deschamps (substitut parent) Virginie Lachance, enseignante Sophie Préfontaine, enseignante Josianne Desaultels, enseignante Josianne St-Jean, représentante du personnel de soutien Annie Robert, technicienne au service de garde</i></p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p><i>Gabriel Duquette, directeur</i></p> <p>PUBLIC</p> <p><i>Aucun public</i></p>	<p>ÉTAIT ABSENTE</p> <p><i>Catherine Galarneau, parent</i></p>
CÉ #30-09-2025-01	<p>1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue et présentation des membres</p> <p>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance <i>Gabriel Duquette accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.</i></p> <p>1.2 Nomination d'un(e) secrétaire <i>Gabriel Duquette sera le secrétaire pour l'année scolaire 2025-2026.</i></p> <p>1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Gabriel Duquette. Il est proposé par Gabriel Duquette d'ajouter le sujet « Formation pour les parents ». Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Robert, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.</p> <p>1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2025 <i>Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Aucune correction n'est proposée. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Lefebvre, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.</p>	
CÉ #30-09-2025-02		

	<p>1.5 Suivis de la rencontre du 10 juin 2025 <i>Aucun suivi</i></p> <p>1.6 Présentation du rôle des membres et mandats du CÉ 2025-2026 <i>Gabriel Duquette présente le rôle et les mandats du CÉ. Il indique également qu'il est obligatoire de suivre la formation pour les membres du CÉ. Tous les documents sont déposés dans notre Teams.</i></p> <p>2. Parole au public</p> <p>3. Adoption et approbation</p>
CÉ #30-09-2025-03	<p>3.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence du CÉ 2025-2026 <i>Gabriel Duquette explique les rôles du(de la) président(e) et du(de la) vice-président(e). Michel Lefebvre se propose pour occuper la fonction de président du CÉ; aucun autre parent ne se manifeste. Véronique Paradis se propose pour le poste de vice-présidente du CÉ; aucun autre parent ne se manifeste.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité; DE NOMMER, Michel Lefebvre à titre de président du CÉ et Véronique Paradis à titre de vice-présidente du CÉ.</p> <p>3.2 Règles de régie interne (adoption) <i>Gabriel Duquette présente les règles de régie interne du CÉ.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sophie Préfontaine, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER les règles de régie interne du CÉ.</p> <p>3.3 Activités et sorties (approbation) <i>Gabriel Duquette présente le projet des activités et des sorties prévues pour l'année scolaire 2025-2026. Il tient à remercier chaleureusement Marine Hernandez, notre secrétaire, pour la rigueur et la précision de son travail.</i></p> <p><i>Plusieurs sorties seront financées grâce à la mesure 15186 (sorties en milieu culturel). D'autres activités ou sorties éducatives complémentaires seront, quant à elles, facturées aux parents.</i></p> <p><i>La planification a été effectuée en respectant les encadrements en vigueur, notamment la règle prévoyant que le total facturé aux parents ne doit pas excéder 70 \$. Il est à noter que les frais de transport représentent, dans certains cas, une part importante de ce montant.</i></p> <p><i>Un sondage sera transmis aux parents afin d'obtenir leur autorisation pour chacune des activités et sorties payantes. La facturation suivra par la suite.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marc-André Pelletier, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER les activités et les sorties éducatives complémentaires pour l'année scolaire 2025-2026.</p>
CÉ #30-09-2025-04	
CÉ #30-09-2025-05	

	<p>3.4 Dérogations (approbation) <i>Gabriel Duquette présente les trois propositions suivantes :</i></p> <p>Sorties et activités à l'extérieur de l'école (alentours de l'école) <i>Dans le cadre des activités éducatives complémentaires proposées par les enseignant(e)s, il peut arriver que de petites sorties à l'extérieur du terrain de l'école soient organisées de façon imprévue, ponctuelle ou sporadique (marche dans le quartier, classe extérieure au parc, tour à vélo, etc.).</i></p> <p><i>Il est proposé de permettre aux enseignants(es) d'organiser des activités et/ou sorties à l'extérieur du terrain de l'école durant l'année scolaire 2025-2026, et ce, avec avis préalable à la direction et étant entendu que les enseignants ont obtenu une autorisation des parents des élèves de leur classe à cet effet. Lors d'une sortie à l'extérieur du terrain de l'école, l'enseignant(e) ou l'éducateur(trice) en milieu scolaire doit être accompagné(e) d'un 2^e adulte.</i></p> <p>Dérogations occasionnelles à l'horaire de classe habituel (fêtes et activités spéciales à l'école) <i>Il est proposé de permettre aux enseignant(e)s, durant l'année scolaire 2025-2026, de déroger occasionnellement, avec l'autorisation de la direction, à l'horaire de classe habituel et à la grille-matière lors de fêtes et d'activités spéciales organisées à l'école ou dans leur classe.</i></p> <p>Dérogation à la politique alimentaire <i>Il est proposé de permettre aux enseignant(e)s et aux éducateur(trice)s du service de garde, durant l'année scolaire 2025-2026, de déroger à la politique alimentaire lors des fêtes au calendrier (ex. : Halloween, Noël, Pâques, etc.).</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p>
CÉ #30-09-2025-06	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Paradis, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER les trois dérogations telles que proposées.</p> <p>3.5 Résumés des normes et modalités (consultation) <i>Gabriel Duquette consulte les membres du CÉ au sujet des résumés des normes et modalités 2025-2026. Ceux-ci seront transmis aux parents et déposés sur le site Internet de l'école.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Les commentaires sont favorables.</i></p> <p><i>Marc-André Pelletier souhaite obtenir des précisions concernant les modalités d'évaluation de la course en continu en éducation physique. Un suivi sera effectué lors de la prochaine rencontre.</i></p>
CÉ #30-09-2025-07	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josianne Desautels, il est résolu à l'unanimité; DE DONNER UN AVIS FAVORABLE aux résumés des normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'élève.</p> <p>3.6 Activités parascolaires (approbation) <i>Comme l'an dernier, Endy Estrella propose d'offrir une activité parascolaire de basketball, tenue une fois par semaine sur l'heure du midi et destinée aux élèves du 3^e cycle. Il souhaite également que l'équipe puisse prendre part à un tournoi, dont la date reste à déterminer.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p>
CÉ #30-09-2025-08	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marc-André Pelletier, il est résolu à l'unanimité;</p>

	<p>D'APPROUVER l'activité parascolaire telle que présentée.</p> <p>3.7 Vélos Don de Cogesmont et Sports-Expert (approbation) <i>Cogesmont et Sports-Expert récidivent pour une deuxième année en offrant deux vélos à chaque école primaire de Beloeil.</i></p> <p><i>Conditions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Un vélo sera remis à un élève de la 1^{re} à la 3^e année.</i> • <i>Un autre sera remis à un élève de la 4^e à la 6^e année.</i> • <i>Les élèves choisis devront s'être distingués par leurs efforts soutenus tout au long de l'année.</i> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Alexandra Marier-Bienvenue, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER le don de deux vélos tel que présenté.</p>
CÉ #30-09-2025-09	<p>3.8 Règles de fonctionnement au service de garde Nouveaux tarifs (consultation) <i>Annie Robert présente les nouveaux tarifs liés aux différents services.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>SDG régulier : 9,70 \$ par jour</i> • <i>SDG sporadique : 3,45 \$ (matin), 4,25 \$ (midi), 9,05 \$ (après l'école)</i> • <i>Maximum quotidien SDG : 16,55 \$</i> • <i>Service des dîneurs : 1,97\$/jour pour un ou deux enfants; 0,98 \$ à partir du 3e enfant</i> • <i>Service des dîneurs sporadique : 4,25 \$</i> • <i>Journée pédagogique : 16,55 \$</i> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josianne St-Jean, il est résolu à l'unanimité; DE DONNER UN AVIS FAVORABLE aux nouveaux tarifs inscrits dans les règles de fonctionnement au service de garde.</p>
CÉ #30-09-2025-10	<p>3.9 Budget CÉ (Adoption) <i>Gabriel Duquette informe que le budget du CÉ s'élève à 411 \$. Il est proposé d'offrir un goûter aux membres lors de la rencontre de juin afin de souligner leur engagement et leur contribution.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josianne Desaultels, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le budget du CÉ.</p>
CÉ #30-09-2025-11	<p>3.10 Formation aux parents (approbation) <i>Gabriel Duquette informe les membres du CÉ que l'école dispose d'un budget destiné à offrir de la formation aux parents. Depuis deux ans, nous sommes abonnés à la plateforme « Aider son enfant.com ».</i></p> <p><i>À la suite des échanges, il est proposé de reporter ce point à la prochaine rencontre afin de permettre aux membres de présenter différentes options.</i></p> <p>3.11 Calendrier des rencontres <i>Gabriel Duquette propose les dates suivantes :</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> • 30 septembre 2025 • 25 novembre 2025 • 27 janvier 2026 • 28 avril 2026 • 26 mai 2026 • 16 juin 2026 <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p>
CÉ #30-09-2025-12	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Alexandra Marier-Bienvenue, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER les dates de nos séances du CÉ.</p>
	<p>4. Informations et affaires nouvelles</p> <p>4.1 Coordonnées des membres du CÉ <i>Les coordonnées des membres du CÉ ont été remises.</i></p> <p>4.2 Formulaire de dénonciation d'un conflit d'intérêts pour un membre d'un conseil d'établissement <i>Gabriel Duquette remet aux membres du CÉ le formulaire de dénonciation d'un conflit d'intérêts. Les membres le remplissent sur place.</i></p>
	<p>5. Parole à la direction <i>Gabriel Duquette exprime sa fierté envers l'équipe-école. La rentrée scolaire étant maintenant derrière nous, l'accent peut être mis sur le développement des compétences de nos élèves. Il souhaite également témoigner une pensée particulière à Mme Sandra, qui traverse un deuil familial.</i></p>
	<p>6. Parole à la technicienne au service de garde <i>Annie Robert présente l'équipe du service de garde et souligne que celle-ci travaille en harmonie.</i></p> <p><i>La journée pédagogique du 19 septembre a été placée sous le thème « Omniken », tandis que celle du 29 octobre sera sous le thème « CLUBFLY ».</i></p> <p><i>Elle aborde ensuite les compressions budgétaires, notamment le fait qu'il n'est pas possible de rémunérer les heures supplémentaires (surcroit). Depuis le début de l'année scolaire, les heures effectuées en surplus doivent être « banquées ». Toutefois, pour les éducateur(trice)s en milieu scolaire, il est pratiquement impossible de les « débanquées » ultérieurement, car ils sont constamment en présence des élèves. Ils sont mis à pied lors de la Semaine de relâche et à compter du 24 juin.</i></p> <p><i>En conséquence, les attentes à l'égard du service de garde doivent rester现实istes et refléter la situation économique actuelle. Cela implique notamment une réduction des activités spéciales et une nécessité de « faire moins avec moins ».</i></p> <p><i>Les membres du CÉ émettent un avis défavorable concernant les compressions budgétaires qui affectent le réseau scolaire. Ils réclament un investissement massif du gouvernement pour améliorer le service aux élèves et la levée des contraintes liées aux compressions.</i></p>
	<p>7. Parole au soutien <i>Josianne St-Jean mentionne l'arrivée de plusieurs nouveaux membres du personnel et souligne que le début de l'année se déroule bien. Elle fait état de l'esprit positif au sein de l'équipe du service ESCALE, ainsi que du service de garde et des cinq préposées aux élèves handicapés. Elle aborde également les compressions budgétaires, qui rendent la planification des activités spéciales plus complexe.</i></p>
	<p>8. Parole aux enseignants <i>Virginie Lachance mentionne que le début de l'année se déroule de manière positive et que les enfants sont adorables. La collaboration au sein de l'équipe est également bonne.</i></p>

- 9. Parole aux parents**
Les parents tiennent à remercier le personnel pour le travail accompli depuis le début de l'année scolaire. Un parent a souhaité savoir où en est l'équipe-école concernant l'utilisation du temps d'écran.

L'équipe-école rappelle que, depuis 2022-2023, l'usage du numérique doit se faire uniquement dans un but pédagogique et non comme passe-temps. Pour les élèves de 5e année, à la fin de l'année dernière, nous nous sommes alignés sur les recommandations de la commission d'enquête sur l'utilisation des écrans. Ainsi, afin de garantir que l'usage du numérique réponde toujours à une intention pédagogique, les iPad ne sont plus envoyés à la maison. Il n'y a plus de classe iPad 1:1. La pédagogie est équilibrée : la liste du matériel personnel et des cahiers d'exercices est identique pour les trois classes, entre autres mesures.

Gabriel Duquette sollicitera nos deux technopédagogues afin qu'elles partagent leur expérience jusqu'à présent.

- 10. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP**
Il n'y a pas eu de rencontre du comité pour le moment.

- 11. Sujets divers**
Aucun sujet divers

- 12. Levée de l'assemblée**
Tous les sujets ont été traités.

CÉ #30-09-2025-13

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Lefebvre, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER la levée de la séance à 20h55.

(signature)
Michel Lefebvre, président

(signature)
Gabriel Duquette, directeur